



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PP/2026/317

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial ~~qu'il est saisi~~ - que le fonctionnaire délégué est saisi ~~- que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :
 Permis d'urbanisme ~~- permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est le **Collège provincial** siégeant **place Saint-Lambert 18A à 4000 LIEGE**.

Les terrains concernés sont situés **rue Peetermans 67 à 4100 SERAING** et cadastrés **2e division section E n° 127 E, 127 R, 127 S et 127 T**

Le projet vise à **"démolir un hall de maçonnerie et créer un nouveau parking"** et présente les caractéristiques suivantes :

Article R.IV.40-1.§1.8° du CoD - " les voiries visées à l'article R.II.21-1,1° pour autant que les actes et travaux impliquent une modification de leur gabarit"

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article ~~- D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13~~ - du Code du Développement Territorial.
 Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Philippe PIRARD (04/330.86.85)**.

L'enquête publique est ouverte le 31 juillet 2026 et clôturée le 31 août 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le **31 août 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
 (délégation du 3 avril 2025)
 (CDLD art. L1132-5)

Philippe PIRARD
 Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
 (délégation du 13 février 2025)
 (CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOLF
 TROISIÈME ÉCHEVIN